

DROÛIN de BERCY (Saint Domingue)

Collectif (*Ariane Stein, Max Richon* et autres)

mise en forme et recherches complémentaires

par *Bernadette Rossignol*

(novembre 2021)

Max Richon nous a communiqué ce qu'il a réuni sur les DROÛIN de BERCY qu'il a découverts par une alliance avec une branche de ses ancêtres. Famille bien étudiée sur Geneanet, en particulier par *Ariane Stein*¹. La branche à Saint Domingue a été étudiée aussi par le *colonel Arnaud*².

Charles DROÛIN de BERCY

bourgeois de Paris de la paroisse Saint Sulpice 1723 ; musicien (1727), comédien, entré à la Comédie française en 1728³

+ 29 (+) 30/09/1760 Paris, paroisse Saint André des Arts ; décédé rue Guénégaud ; bourgeois de Paris (Annonces de Paris 06/10/1760)

inventaire après décès 06/10/1760 M^e Nicolas de Savigny

Cm M^e Petit, Cognac, 04/06/1723⁴

x 07/07/1723 Cognac (Charente, 16) (non filiatif) Anne Simone CHALLIES, fille de Jean sieur du BUISSON et Françoise DUDESTIRAILLE demeurant à Cognac

testament 16/08/1761 M^e Nicolas de Savigny, Paris, ET/XLIV

+ 20/05/1764 Paris, rue du Bac, maison conventuelle de religieuses recollettes Y 11574

inventaire après décès 01/06/1764 M^e Nicolas de Savigny, ET/XLIV/455

Charles DROÛIN de BERCY
x 1723 Anne Simone CHALLIES

Charles Droüin de Bercy, bourgeois de Paris, meurt à Paris rue Guénégaud, paroisse Saint André des Arts, dans la maison qu'il tient en location, le 29 septembre 1760. L'inventaire après décès est fait par M^e de Savigny, en présence de la veuve et d'un des fils, l'autre étant à Saint Domingue, secrétaire de l'Intendant. En vertu de leur contrat de mariage à Cognac, la veuve est propriétaire pour moitié et usufruitière pour l'autre moitié. L'analyse des papiers ne donne aucune information d'ascendance des Droüin de Bercy. En revanche c'est l'analyse d'un acte de vente le 16/02/1741 devant M^e Yvon, notaire à Cognac, des biens domaines et héritages, paroisse de Fontaine Chalendray et environs (Charente Maritime, 17), des parents d'Anne Simone Challies qui nous donne le nom de ces parents et de ses deux frères, Jean, bourgeois de Dijon,

¹ Source indiquée : *Jacques Petit, Patrice Ract Madoux, Pascal Gendreau*.

² CGHIA 17, 1986, p. 96-97. Seulement les actes des registres paroissiaux de Saint Domingue. *Jacques Petit* en a reporté les éléments sur Geneanet.

³ Alain Le Comte, alecomte sur Geneanet.

⁴ Cité dans l'inventaire après décès de Charles et dans l'état que rend M^e Étienne François Yvon, procureur au Châtelet de Paris, aux deux frères Drouin de Bercy le 10/10/1764.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

et Nicolas Challies du Buisson. L'acheteur, Abraham Bouillé le jeune, est marchand à Beauvais sur Matha (Charente Maritime).

Jean CHALIEZ sieur de DUBUISSON [sic] « étant venu à Dijon où il faisait son habitation » est décédé paroisse Saint Léon et a été inhumé dans l'église le 25 juillet 1735 en présence de M^{re} Pierre Chaliez avocat, Pierre Chaliez ancien maire (signatures CHALIES).

Il était conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire, fils d'Honoré et Catherine Tremolières. Honoré de Chaliés sieur du Buisson est décédé à Laissac (Aveyron, 12) le 18 décembre 1679 et il a été inhumé le lendemain dans l'église, chapelle du Rosaire, en présence de Guillaume de Chaliés, son fils, et François Bertrand notaire, son beau-père.

Anne Simone Challies veuve de Charles Droüin de Bercy meurt en 1764, laissant pour héritiers ses deux fils, Jacques, à **Saint Domingue** lors de l'inventaire après décès du 1^{er} juin 1764, et Jean, demeurant à Paris. Le 10 octobre 1764 Étienne François Yvon, procureur au Châtelet de Paris rend compte de l'état de la succession aux deux frères, présents, et la liquidation peut être effectuée. Les deux frères décident de se partager la succession. Il revient à chacun 40 554 livres. Deux ans après, Jean part à son tour pour Saint Domingue.

1 Pierre DROÛIN de BERCY

- o 21 b 22/08/1727 La Rochelle, Saint Barthélemy (Charente Maritime, 17) ; p Pierre Sanglard, prenant la place de messire Pierre Fogiel écuyer, comte de Mormon chevalier de Saint Louis, premier gentilhomme de Sa Majesté le roi Stanislas ; m demoiselle Marguerite Sabourin femme du sieur Warrin bourgeois de cette ville ⁵
- + /1760

2 **Jacques François DROÛIN de BERCY**

- conseiller du roi, son procureur en la juridiction royale et au siège de l'amirauté du **Port au Prince**, commissaire des guerres
- o ca 1730 Paris, Saint Sulpice
- + 17/11/1786 Port au Prince, 56 ans
- (+) dans l'église
- Cm 14/10/1768 M^e Dupuis de Lavau
- ax ca 1769 Marie Anne Élisabeth Augustine CHARLIER, fille d'Augustin, capitaine de milice et habitant, et Marie Angélique GLAISE de MAISONSEULE (veuve en secondes noces de Martin HATIN ou HEURTIN)
- o 24/12/1746 b 05/07/1747 Léogane ; p Pierre Louis Glaise, officier de milice ; m Marie Galez épouse de M. Abraham
- + 09/09/1775 Port au Prince ; 27 ans et demi
- (+) dans l'église, au pied du banc de la juridiction
- Indemnité 1832 : sucrerie Glaise au Grand Goave (avec 3 frères et sœurs, pour 3/16^e)
- bx 19/04/1784 L'Arcahaye, Marie Catherine MAIGNAN habitante au Boucassin ; Indemnité 1827 : sucrerie et indigoterie de Bercy au Boucassin, Arcahaye (36 400F) ; cafétéria Bercy à Grande Rivière, Jacmel

⁵ Martine Diffe, martinevivant sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

(32 160) ; ayant droit sa fille Marie Victoire Lacroix veuve du baron Thouvenot, et ses petits-enfants Georges Édouard Trusson et Stéphanie Victorine Guien) ax Pierre de LACROIX

3 Jean DROÛIN de BERCY de CHALANDRAY

oncle et parrain de Sophie Drouin de Bercy en 1772

intéressé dans les affaires du roi et attaché aux vivres en Flandres (1764) ; arrivé à **Saint Domingue en 1766** ; fait fonction de sous-commissaire au Petit Goave pendant 18 mois ; trésorier de la marine et garde des magasins du roi au Môle Saint Nicolas ; puis fait fonction de sous-commissaire de la marine à Léogane, aux Cayes et de nouveau à Léogane ; en 1775 et 1777 il demande un brevet de sous-commissaire de la marine ; le 20/12/1789, brevet d'écrivain principal des colonies ⁶

o ca 1734 (48 ans en avril 1783)

+ 1789/

2a Jacques François DROÛIN de BERCY
ax Marie Anne Élisabeth Augustine CHARLIER

1 **Louis Marie César Auguste DROÛIN de BERCY**

habitant cotonnier à Saint Domingue ; entré dans l'armée expéditionnaire directement comme chef de brigade dans l'état-major de Leclerc, retourne en France après la mort de Leclerc, se préoccupant plus de la manière de lutter contre la fièvre jaune que contre les insurgés ; il sera à la Restauration l'un des ardents partisans de la reconquête militaire de l'île ⁷ ; lieutenant-colonel, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint Louis

Indemnité 1832 : cafétéria à Jérémie (7 450F) ;

auteur de « De Saint Domingue, de ses guerres, de ses révolutions, de ses ressources et des moyens à prendre pour y rétablir la paix et l'industrie » (Paris, 1814) ⁸ et « L'Europe et l'Amérique comparées », par M. Drouin de Bercy, colon et propriétaire à Saint Domingue, lieutenant-colonel d'Etat major provisoire dans l'Armée française lors de l'expédition du général Leclerc. Paris, Londres, Bruxelles, 1818. 447 pages. L'Europe et l'Amérique comparées, par M. Drouin de Bercy, colon et propriétaire à Saint Domingue, lieutenant-colonel d'Etat major provisoire dans l'Armée française lors de l'expédition du général Leclerc. Paris, Londres, Bruxelles, 1818. 447 pages ⁹

o 10/02 b 23/04/1770 Port au Prince ; p Pierre Louis Glaise, commandant du quartier du Grand Goave, grand-oncle maternel ; m Marie Angélique Glaise veuve d'Auguste Charlier capitaine d'infanterie au quartier de Nippes et en secondes noces de Martin Hatin, capitaine de cavalerie ; témoins : Jean Marie Glaise de Maisonseule, ancien mousquetaire de la arde ordinaire du roi, capitaine de dragons, habitant de Léogane, et Jean Marie Augustin Charlier, capitaine d'infanterie, habitant des Nippes, oncle maternel

+ 05 d 06/09/1832 Passy (F/12/2785)

⁶ Colonies E 27, vues 75-144.

⁷ Geneanet arianestein.

⁸ Présentation et résumé <https://www.ader-paris.fr/lot/21247/4733658>.

⁹ Sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3045707> et GHC 234, mars 2010 p. 6250.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

inventaire après décès M^e Chauchat 17/10/1832, ET/LIX/508. Dans les Papiers, 15 pièces concernent la liquidation de l'Indemnité de Saint Domingue et 47 pièces des oppositions, contestations, transactions à propos de l'Indemnité.

légitimité par leur mariage Auguste Prosper François de Sales o 09/03/1822
Bordeaux

x 17/07/1832 Paris 2^e, Marguerite Ériphile MAZENOD de MONDÉSIR, fille du comte Daniel Mirbel Charles, colonel de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, de Saint Louis et de plusieurs autres ordres, demeurant à Versailles avenue de Paris 18 (consentement M^e Lemoine, Versailles, 10/07/1832), et Françoise Ursule BOYER (non mariés) ¹⁰

o 03/03/1798 Saint Marc

+ 31/05 d 01/06/1833 Paris (M^e Duplan, 29/06/1833)

a* NN

d'où

Claire Marguerite Léontine MAZENOD de MONDÉSIR

o ca 1823 Bordeaux

+ 14 d 15/10/1898 Bordeaux ; 75 ans, veuve de Jean Baptiste Antoine DUPRÉ dit Cléobute ; déclaré par ses petits-fils Méandre de Lapouyade

x Jean Baptiste Antoine DUPRÉ, en famille Cléobule
courtier d'assurances maritimes

d'où

Jean DUPRÉ

o 14 d 16/02/1843 Bordeaux

Hélène Eriphile DUPRÉ

o 07/05/1847 Bordeaux

témoin au mariage : Auguste de Bercy, 45 ans, capitaine de cavalerie, chevalier de la légion d'honneur

x 25/03/1867 Bordeaux, François Marie Joseph MÉANDRE LAPOUYADE

2 Anne Marie Jeanne Sophie Augustine DROÛIN de BERCY

o 01/11/1771 b 21/03/1772 Port au Prince ; p Jean Drouin de Bercy de Chalandray, commissaire de la marine aux Cayes du Fond de l'Isle à Vache, oncle paternel ; m Anne Marie Golée veuve Abraham habitante au Fonds des Nègres, représentée par Marie Thérèse Jouano veuve Goureau (ou Gouraud), habitante au Cul de Sac, quartier de cette paroisse ; en présence de Marie Angélique Glaise veuve Heurtin, grand-mère maternelle, habitante au Grand Goave, et Marie Glaise de Maisonneuve, grand oncle maternel, ancien mousquetaire du roi, habitant à Léogane

+ 29/04/1823, veuve (F/12/2748)

consentement au mariage son oncle et tuteur Joseph Augustin Charlier

dans les signatures : Monjon de Bercy, Drouin de Bercy de Chalandray, Drouin de Bercy, St Albin de Drouin de Bercy ; le jour du mariage, 10/05/1791 Anne Marie Jeanne Sophie Augustine de Bercy épouse de Sibert est marraine

x 10/05/1791 Léogane, messire Simon Félix de **SIBERT**, écuyer, fils de + messire Jean, écuyer, ancien conseiller au conseil supérieur du Petit Goave, et Marie Louise LEMAITRE

¹⁰ Dans des demandes de secours en 1835-1838 (62 ans en 1838), qu'elle signe H. Boyer, en faveur de son petit-fils orphelin de père et de mère et dont elle a la charge, elle se dit « vieille américaine », « créole de Saint Domingue » (F/12/2785).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ancien capitaine chef d'escadron au régiment du roi dragons, chevalier de Saint Louis, domicilié à la Croix des Bouquets

o 06/07/1741, ondoyé 10/12/1741 b 06/07/1741 Léogane ¹¹

+ avant thermidor XII (juillet 1804)

3 Marie Anne Élisabeth Augustine DROÛIN de BERCY

o 22/07/1773, ondoyée, baptême suppléé 23/09/1775 Port au Prince (après l'inhumation de sa mère) ; p Jean Baptiste Augustin Charlier, capitaine d'infanterie ; m Adélaïde Marie Angélique Victoire Charlier, oncle et tante maternels, tous deux habitants du quartier de Nippes

+ 04/02/1809 Saint Pierre Le Mouillage, Martinique ¹²

ax /1796 Casimir Gilles **de LA ROÛE**, fils de Gilles et Renée Marie PERRET habitant propriétaire au quartier de Nippes, commune de l'Anse à Veau, département du Sud

b 22/11/1760 Plouguenast (Côtes d'Armor, 22) ¹³

+ 27 nivôse XI (17/01/1803) Anse à Veau, pendant l'invasion de la commune par les révoltés (enquête du 7 germinal XI, 28/03/1803) ¹⁴

d'où deux filles

3a.1 Marie Victoire (dite Victorine) Eugénie de LA ROÛE

o 17/07/1796 Asylum, Pennsylvanie

+ 19 d 21/07/1827 Saint Briec (Côtes du Nord, 22) ; 31 ans ¹⁵

x 22/04/1822 Plouguenast (Côtes du Nord, 22) Amateur Louis César HÉMERY de GOASCARDEC

3a.2 Marie Adélaïde Augustine Amélie de LA ROÛE

o 17/03/1798 Pennsylvanie

+ 1832/ (Indemnité)

x 01/04/1819 Plouguenast (22) Jean DUGOURLAY

bx 8 messidor XI (27/06/1803) Port au Prince, Jacques **DEFAGUE**, fils de + Charles, négociant à Nîmes et Marie DAMAS

négociant au Port Républicain ; réfugié à Saint Pierre de la Martinique

o 15/09/1770 Nîmes (Gard, 30)

d'où deux enfants

3b.1 Clémentine Charlotte DEFAGUE

o 13/04/1807 Saint Pierre de la Martinique ¹⁶

+ 1832/ (Indemnité)

x Martin Claudien ANGLAS ¹⁷

3b.2 Charles Étienne DEFAGUE

+ 1832/ (Indemnité)

4 Amable Eugène Victor Amédée DROÛIN de BERCY

ondoyé 12/06/1774, baptême suppléé 04/11/1775 Port au Prince ; p Jean Marie Glaise de Maisonseule, ancien mousquetaire de la garde ordinaire du roi,

¹¹ GHC <http://www.ghcaraibe.org/articles/2013-art08.pdf> p. 6/8.

¹² Alain Le Comte sur Geneanet. Pas retrouvé mais le premier semestre de 1809 au Mouillage est manquant.

¹³ Dépouillement de l'association GeneArmor sur le site des archives départementales.

¹⁴ Cité au remariage de sa veuve en 1803.

¹⁵ Elle est cependant citée parmi les bénéficiaires de l'Indemnité en 1832

¹⁶ Martine Diffe, martinevivant sur Geneanet. Nous n'avons pas trouvé cet acte de naissance.

¹⁷ Martine Diffe, martinevivant sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

capitaine de dragons et habitant à Léogane, oncle maternel ; m Gertrude Félicité Charlier des Sources, tante maternelle, habitante du quartier de Nippes
+ /1830 (pas cité dans l'Indemnité)

2a.1 Louis Marie César Auguste DROÛIN de BERCY
x 1832 Marguerite Ériphile MAZENOD de MONDÉSIR

Un fils unique, légitimé à 10 ans en 1832, par le mariage de ses parents, deux mois avant le décès du père et un an avant celui de la mère

1 Auguste Prosper François de Sales DROÛIN de BERCY

sa mère étant décédée peu après son père, il est élevé par sa grand-mère maternelle, Françoise Ursule Boyer ; chevalier de la Légion d'honneur par décret du 17/07/1866, alors capitaine au 6^e dragons ¹⁸

o 09 d 11/03/1822 Bordeaux 1 (Gironde, 33), place Fondaudège ; fils de père non nommé et de Marguerite Ériphile Mazenod de Mondésir, 24 ans ; mention marginale : reconnu et légitimé par le mariage des parents 17/07/1832 Paris 2^e
+ 26/10/1899 Champagny (Haute Saône, 70) ; 77 ans, commandant de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur

a* ca 1857 Marie VERNIER

lingère

o ca 1828

b* ca 1861 Elise Marie LAROUSSE

o ca 1838 (23 ans à la naissance de sa fille en juillet 1861)

Cm 13/08/1863 M^e Baleste Marichon, Bordeaux

cx 14/08/1863 Cérons (Gironde, 33) Marie Berthe COURTY, fille de Jean Jules, 59 ans, propriétaire, et Félicité Gilberte ACHARD, 44 ans, demeurant à Cérons
o 14 d 15/12/1842 Bordeaux (Gironde, 33)

+ 05 d 06/12/1886 Villenave d'Ornon (Gironde, 33) ; au lieu du Pont de Langon, y demeurant ; 44 ans ; mari domicilié à Valenciennes (59)

2a.1.1a Auguste Prosper François de Sales DROÛIN de BERCY
a* Marie VERNIER

1 Léon Auguste Albert DROÛIN de BERCY

homme de lettres, chansonnier ¹⁹

o 10 d 11/12/1857 Paris-Belleville, rue de la Villette 48, fils de Auguste Prosper François de Salles Drouin de Bercy, lieutenant de cuirassiers, et de Marie Vernier ; acte demandé par M. Fizanne, ami, le 14/03/1889 ; observation : M. Drouin de Bercy n'était pas marié ; voir son mariage du 14/08/1863 à Cérons (Gironde) ²⁰

reconnu par sa mère, lingère, le 29/03/1862 Paris VIIe

+ 31/07/1915 Paris 18^e, rue Girardon 14

x 24/12/1903 Paris 18^e, Eugénie Anna Henriette LABORIE, fille de + Philippe Justin et Marie Josèphe FABURÉ (mariés 18/07/1867 Paris XIe)

¹⁸ L08007009.

¹⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9on_de_Bercy.

²⁰ Etat civil reconstitué 5MI 972, 48/51.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

professeur de musique, femme de lettres, officier de l'instruction publique (JO du 10/03/1914)

o 01 d 04/08/1877 Paris 9^e

+ 27/04/1944 Paris 18^e

bx 25/08/1927 Paris 18^e, Robert Charles Marie YVE-PLESSIS, fils de + Eusèbe Charles Fortuné ²¹ et + Marie Herveline Sophie PETIT

homme de lettres, chevalier de la Légion d'honneur ²²

o 01/05/1863 Le Faou (Finistère, 29)

)(04/08/1927 Marie Joséphine HOCKENJOS

2a.1.1b Auguste Prosper François de Sales DROÛIN de BERCY
b* Élise Marie LAROUSSE

1 Louise Marguerite Anna DROÛIN de BERCY

o 30/06 d 01/17/1861 Paris 20^e, père 38 ans, officier de cavalerie caserné à Fontainebleau, qui reconnaît l'enfant ; mère 23 ans

reconnue par sa mère 16/10/1862 Paris 20^e

+ 04/03/1952 Montereau Fault Yonne (Seine et Marne, 77)

(+) 05/03/1952 cimetière parisien de Bagneux (Hauts de Seine, 92)

x 28/01/1888 Paris 2^e, Maurice **BERNIER**, fils de + Auguste et + Eugénie Geneviève LYONNET

employé de commerce

o 02/09/1857 Paris

2a.1.1c Auguste Prosper François de Sales DROÛIN de BERCY
cx 1863 Marie Berthe COURTY

1 Félicité Madeleine DROÛIN de BERCY

o 21 d 22/05/1863 Vichy ; née maison de M. le docteur Nicolas ; père capitaine de cavalerie qui déclare l'enfant et se reconnaît le père ; père et mère demeurant à Valenciennes (Nord, 59)

2 Suzanne Élisabeth DROÛIN de BERCY

Médaille de bronze de la reconnaissance française pour avoir, en tant que vice-présidente du comité de la SSBM, fait fonctionner à Ronchamp dans la maison qu'elle occupe un hôpital de 50 lits (JO du 20/02/1919)

o 20 d 22/10/1864 Vichy (Allier, 03) ; déclaré par François Victor Nicolas, docteur médecin, chez qui elle est née ; père capitaine de cavalerie à Valenciennes (Nord, 59) où demeurent les parents

x 19/05/1885 Villenave d'Ornon (Gironde, 33), Léon André **POUSSIGUE**, fils de Timothée et Céleste DELORT

études à l'école des mines de Saint-Étienne entre 1876 et 1878 ; classé premier à l'entrée et à la sortie. Ingénieur des mines de Roche-la-Molière et Firminy dans le bassin houiller de la Loire en 1880, puis ingénieur divisionnaire des établissements Schneider entre 1881 et 1887, puis ingénieur divisionnaire de la

²¹ Chevalier de la Légion d'honneur le 31/12/1859 (LH//2764/96) ; alors lieutenant de vaisseau ; autres décorations antérieures : Saint Faustin (Haïti), Charles III (Espagne), La Conception (Portugal).

²² Dossier 19800035/347/46673.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

compagnie des mines d'Anzin pendant un an et enfin ingénieur-directeur des mines de Bélmez en 1887 ; ensuite ingénieur-directeur des houillères de Ronchamp entre 1891 et 1919 puis ingénieur conseil ; le 6 janvier 1909, nommé chevalier de la Légion d'honneur par le ministre des Travaux publics, des postes et des télégraphes ²³ ; inventeur d'un appareil permettant d'analyser l'air des chantiers miniers et d'en connaître la teneur en grisou

o 29/06/1859 Sommières (Gard, 30)

+ 24/01/1941 Meschers sur Gironde (Charente Maritime, 17), 81 ans

d'où quatre filles et postérité BAUER et STEIN ²⁴

Non identifiés

Anne DROUIN de BERCY

témoin le 21/02/1906 Paris (31 ans, sans profession) à la déclaration de naissance de Émile Joseph Léopold Édouard Marie VALENTIN, o 23, fils de Louis Marie François, 39 ans et Marie Augustin VISSE, 34 ans

o ca 1874

M. DROUIN de BERCY, cité à propos d'un projet de duel (affaire d'honneur) dans *Le Rappel de l'Aude* en 1889

Les dossiers F/12, secours aux colons réfugiés

Louis Marie César Auguste DROÛIN de BERCY F/12/2785

Anne Marie Jeanne Sophie Augustine DEBERCY veuve de SIBERT F/12/2748

Ces deux dossiers sont importants, surtout celui de Louis. Le thème principal en est, pour le frère comme pour la sœur, des demandes de secours extraordinaires pour raison de maladies pulmonaires et autres (fluxion de poitrine, fièvre bilieuse, ophtalmie pour lui). Les secours ont été versé à la sœur de frimaire an XIII à sa mort en 1823 et au frère de septembre 1814 à sa mort en 1832.

Un détail : en 1817 Louis demande un nouveau secours extraordinaire pour faire le voyage de Paris à Vierzon (Cher) où il doit se marier « avec une dame dont les revenus lui permettront de renoncer pour toujours aux secours ». Il a engagé au Mont de Piété des effets, dont une montre en or, reste de sa fortune passée, pour une valeur de 200 francs, somme insuffisante. Le mariage ne se fera pas.

Le frère et la sœur font état de parenté avec des personnalités connues des ministres, sans autre précision. Noms cités :

par Mme la comtesse de Sibert : Mme de Leray, baron de Montullé, M. de Saint Sauveur colonel de gendarmerie à Rennes ;

par M. Drouin de Bercy : cousin du baron de Montullé , neveu de M. le comte Trigant de Beaumont ; oncle du comte de Meulen, cousin du vicomte de Pinon, ancien président à mortier, et du marquis de Saint Sauveur, page de Louis XVI aujourd'hui colonel de gendarmerie à Rennes.

²³ Dossier 19800035/388/51984

²⁴ Voir l'arbre de Max Richon, chaniers17 sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

En effet, Jean Baptiste Hyacinthe de MONTULLÉ, né en 1757, avait épousé à Paris le 18/04/1787 Marie Louise GLAISE de MAISONSEULE, sœur de la grand-mère maternelle (épouse Charlier) du frère et de la sœur Droüin de Bercy
Joseph Hélié TRIGANT de BEAUMONT, général, avait épousé en 1782 au Port au Prince Marie Angélique Adélaïde Victoire CHARLIER née le 08/08/1749 à Léogane, sœur de la mère des deux Droüin de Bercy ²⁵

En revanche nous ne savons pas comment il peut être cousin de Anne Louis III PINON de QUINCY (1755-1833), président à mortier au Parlement ²⁶ et de ce marquis de SAINT SAUVEUR que nous n'identifions pas.

Mais le plus intéressant du dossier ce sont les lettres de Louis Droüin de Bercy donnant son avis sur les secours aux colons, qui montrent une incompréhension du but de ces secours et dressent un état de la population domingoise.

Le 5 juin **1823** il écrit ²⁷ :

« Il est malheureux [...] que le Ministère de l'Intérieur pour appliquer avec plus de justice les pensions aux Colons ne signifie pas à ceux qui y prétendent d'avoir à justifier de leurs titres de propriété ²⁸, afin d'assurer au moins aux grands propriétaires une pension plus en harmonie avec leurs pertes et de donner à ceux qui n'ont aucun titre des secours moindres.

N'est-il pas étonnant monsieur le Baron que moi, qui peut présenter sur le champ les titres de 7 habitations et de 900 nègres, qui a eu plusieurs de mes parents gouverneurs de cette île, qui peut vous montrer une correspondance qui remonte à plus de 80 ans avec les ministres de Louis XV et de Louis XVI, avec les princes de Rohan, de Montbazou, de Bouillon, les Turenne, les La Tremouille, &c, que ma famille qui occupe dans cette colonie plus de 50 des plus riches habitations, je ne reçoive que 50 francs par mois tandis que des étrangers qui ont épousé des Créoles mortes sans enfants et se sont remariés en France où ils ont fait admettre leurs enfants aux secours des colons, et moi dont la famille est fixée de père en fils dans cette île, qui y a occupé les premiers emplois, tant dans le militaire que dans la magistrature que dans la haute administration, je suis moins payé que ces étrangers qui n'y ont jamais eu de propriété. Ne serait-il pas plus juste, Monsieur le Baron, d'ôter de la liste des colons et de rétribuer séparément des gens qui n'étaient pas faits pour s'y trouver et dont la présence est une humiliation pour les habitants de St. D^{gue} véritablement propriétaires, tels que

1° les nègres, les mulâtres, les soldats, les matelots déserteurs, qui gagnaient leur vie à faire des fours à chaux, des abatis d'arbres, &c.

2° les maçons, les charpentiers, les architectes, les tailleurs ou autres artistes ouvriers, les économes, les géreurs d'habitation, et autres artisans blancs que l'on assimile aux propriétaires colons.

3° les Canadiens et les pêcheurs de Miquelon et quelques autres misérables qui n'ont jamais eu d'habitation, soit dans les plaines, soit dans les hauteurs de cette île.

4° ceux qui n'avaient d'autre moyen d'existence que leur commerce et leur industrie, qu'ils pouvaient transporter ailleurs.

²⁵ Martine Diffe, martinevivant sur Geneanet.

²⁶ Pierfit sur Geneanet.

²⁷ Nous respectons l'orthographe du document.

²⁸ Souligné dans la lettre.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

5° ceux qui ne possédaient que quelques nègres ouvriers qu'ils affermaient, louaient à la journée ou avec lesquels ils faisaient des entreprises.

6° ceux qui se trouvent propriétaires pour avoir épousé une créole morte sans enfants et qui n'ont jamais habité St Domingue et qui se sont remariés en France où ils ont eu des enfants qu'ils ont fait recevoir comme créols et propriétaires colons.

7° ceux qui se sont mariés depuis la perte de St D^{g^{ue}} à des créoles existantes dont la mère, les enfants et eux-mêmes touchent la pension des colons.

8° les petits-enfants dont les pères et mères n'étaient pas propriétaires titulaires.

9° ceux qui dans les départements étaient payés comme colons et qui n'étaient que des espions de police masqués sous ce titre.

10° ceux qui, n'ayant point de titres originaux, ne pourraient point prouver, soit par un certificat du dépôt des archives de la marine à Versailles, légalisé par le ministre de la Marine, soit par une autorisation authentique d'une des maisons de commerce avec lesquelles eux ou leur famille ont eu des relations commerciales, soit enfin par des actes publics, qu'ils sont propriétaires ou héritiers ; dans le dernier cas leur pension doit être moins forte et même à la rigueur ils ne doivent point en avoir

Cependant la justice veut qu'ils touchent les secours pendant une année, terme qui pourrait leur être alloué pour se procurer les pièces exigées, pour avoir droit à la pension du Gouvernement.

11° Tout acte de complaisance donné jusqu'à ce jour par le Comité Colonial doit être nul et ce comité réformé parce qu'il n'est pas composé de gens faits pour représenter convenablement les colons.

12° Enfin un propriétaire chef unique d'une grande propriété doit avoir une plus forte pension que celui qui n'en avait qu'une médiocre et dont le modique revenu était subdivisé entre plusieurs enfants, héritiers ou collatéraux, parce que le Gouvernement percevait plus de droits d'un propriétaire non marié que de celui qui avait femme et enfants.

Commentaires :

Cette lettre manifeste le mépris des « habitants propriétaires » pour les autres personnes des îles.

Sur la législation des **secours** on lira avec intérêt l'introduction de Christiane Demeulenaere-Douyère à son répertoire-index de la série F/12 des secours aux réfugiés, pour lequel on ne la remerciera jamais assez.

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/f12-2740-a-k.pdf>

En voici quelques extraits

« Décret du 8 frimaire an II [28 novembre 1793], mettant à la disposition du ministre de la Marine un crédit de 200 000 livres destiné à « subvenir aux besoins de première nécessité des citoyens qui ont échappé aux flammes qui ont dévoré la commune du Cap et autres cantons de l'île de Saint-Domingue, et qui se trouvent actuellement dans la misère en France. »

« loi du 28 germinal an VII [17 avril 1799], réglant les secours accordés « aux réfugiés et déportés des colonies » (sans autre précision) mais concernant exclusivement, même si c'est implicite, les colons réfugiés de Saint-Domingue »

« La décision ministérielle du 18 mai 1820 leur donne la possibilité de produire des témoins pour attester qu'ils ont personnellement habité la colonie, et donc de faire établir un acte de notoriété, à charge pour eux de produire également un certificat d'existence (et d'indigence) tous les six mois. »

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Il s'agit bien de « secours » et non de « pension », secours accordés à tout réfugié ayant habité la colonie, et non aux seuls propriétaires.

Tous ceux énumérés par Drouin de Bercy, de 1 à 5, avaient donc bien droit aux secours et il dresse là une liste qui donne une idée la variété des Français de Saint Domingue et de leurs activités.

Rappel : ne pas confondre ces « secours » à tous les réfugiés avec l'**Indemnité** de Saint Domingue accordée aux seuls propriétaires d'habitation ou à leurs héritiers directs, depuis 1826.

Louis Drouin de Bercy prétend être avoir les titres de propriété de « 7 habitations ». L'Indemnité de 1832 montre qu'il y a bien 7 habitations pour lesquels son nom est cité. Ses parents étaient bien anciens propriétaires d'une cotonnerie et d'une indigoterie à l'Anse à veau et d'une cafétéria à Jérémie et il en est donc ayant-droit avec ses neveux et nièces de La Roue et de Fague. Pour les autres habitations, il est ayant-droit avec plusieurs autres personnes.

Indemnité 1832

Anse à Veau, cotonnerie et indigoterie ²⁹ Charlier à Nippes

Anciens propriétaires : Drouin de Bercy Louis Marie César Auguste et Marie Anne Élisabeth Augustine épouse de La Roue en premières noces et du sieur de Fague en secondes noces (pour 3/8^e)

Ayants droits : Louis Marie César Auguste Drouin de Bercy ancien propriétaire, les 2 de La Roue et les 2 Defague (collectivement 15 000 F)

Jérémie, cafétéria de Bercy à Jérémie, Fond Cochon, propriétaires et ayants-droit idem (collectivement 7 475F)

et :

Drouin de Bercy Louis Marie César Auguste un des nombreux ayants droit (avec les 2 La Roüe et les 2 Defague) de la sucrerie Glaise au Grand-Goave (anciens propriétaires, les Charlier) ; idem pour la sucrerie, cafétéria et hatte Abraham au Fond des Nègres (ancien propriétaire Marie Galez veuve Abraham)

Quant au fait que sa famille « occupe dans cette colonie plus de 50 des plus riches habitations », cela reste à prouver, tout comme le fait que « plusieurs de [ses] parents aient été « gouverneurs de cette île ». Il faudrait pouvoir lire la « correspondance qui remonte à plus de 80 ans avec les ministres de Louis XV et de Louis XVI, avec les princes de Rohan, de Montbazou, de Bouillon, les Turenne, les La Tremouille » qui, au fil des années, a dû être détruite ou dispersée, vendue et revendue à des marchands de vieux papiers ! Cela nous aurait peut-être permis de connaître les ancêtres de Louis Marie César Auguste DROÛIN de BERCY au-delà de ses grands-parents.

²⁹ Jacques de Cauna faisait état (GHC 171, juin 2004, 04-32) de « traces présumées d'indigoterias : quelques vestiges de murs et bassins sur l'habitation Glaise de Maisoncelle près du Petit-Goave » entre 1975 et 1990.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Mais en fait il doit s'agir des familles des épouses Droüin de Bercy. Pour tenter de comprendre les liens avec les personnes mentionnées par Louis Droüin de Bercy, nous avons reconstitué la famille GLAISE (parfois aussi écrit GLAIZE) et nous y trouvons plusieurs des alliances recherchées. Recherches facilitées par la consultation de Geneanet, entre autres. On trouvera cette généalogie en annexe.

Dans un long « **Mémoire pour les colons de St Domingue** », adressé à Monsieur Guizot, ministre de l'Intérieur, daté de Paris, 26 août **1830**, il signe « Le Ch^{er} Droüin de Bercy, frère de la C^{tesse} de Sibert »,

Il commence par s'insurger contre ce qu'on a appelé « le milliard des émigrés », adopté le 27 avril 1825 sous Charles X et qui indemnisait les émigrés ayant perdu leurs biens vendus comme biens nationaux sous la Révolution.

Ces émigrés se sont alliés aux étrangers « pour ravager leur patrie » et ils en sont récompensés alors que les habitants de Saint Domingue « sont dans un dénuement complet ».

Il s'insurge aussi contre la loi du 30 avril 1825 modifiée le 13 mai 1826 par laquelle Charles X reconnaissait l'indépendance d'Haïti en échange d'une **indemnité** de dédommagement de 150 millions de francs, payables en 5 ans.

Il insiste sur l'humiliation que représente le fait de devoir faire établir par le maire de l'arrondissement tous les 6 mois des certificats de vie signés par deux témoins qui sont plutôt des « certificats de mendicité ». Ces certificats, qui remplissent les dossiers de la série F/12, ont été mis en place par décision ministérielle du 18 mai 1820

Autre groupe de secourus contre lequel il s'élève : les « Canadiens et pêcheurs de Terre Neuve ». C'est pour eux que le premier système de secours avait été créé (avant de l'étendre aux réfugiés de Saint Domingue), dès 1763 pour les Canadiens et 1793 pour ceux de Saint Pierre et Miquelon.

Il propose donc de réorganiser toute l'administration des secours en créant une « division particulière dont le chef serait un colon recommandable par ses antécédents, appartenant à une famille respectable, ancien grand propriétaire à St D^{gue}, connaissant les véritables colons ou leurs familles, lequel serait chargé de refaire la liste des vrais colons. »...

En marge le responsable de l'administration des secours fait état des sommes reçues par M. Droüin de Bercy par recommandation et conclut « Ce sr Droüin est un misérable ! »

ANNEXE

GLAISE de MAISONSEULE

1 Pierre GLAISE

notaire, greffier en chef au conseil de Saint Domingue, marguillier de la paroisse de Lester et Léogane

o 1653 Doué, évêché d'Angers (Maine et Loire, 49)

+ 30/06/1703 Lester, Saint Domingue

x 26/05/1692 Léogane, Marie Madeleine FAUVEL, fille de Louis et Marie HURLE

o Dieppe, Saint Rémy (Seine Maritime, 76)

bx 26/08/1703 Léogane, Louis Bruce LEMAISTRE

greffier au conseil souverain de Léogane puis conseiller du roi, son procureur général au conseil souverain du Petit Goave

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

+ 06/04/1724 Léogane
bx 1709/1715 Anne Renée RENAUD

1 Pierre GLAISE x 1692 Marie Madeleine FAUVEL

1 Marie Sébastienne GLAISE

o 20/03 b 26/12/1693 Léogane ; p Pierre Giet, habitant ; m Sébastienne Bayesterre
veuve Boisseau

2 Pierre GLAISE de MAISONSEULLE

b 24/02/1695 Léogane, âgé de 3 mois 19 jours ; p Guy Couttard, doyen au conseil
souverain ; m Reine Bletaud veuve de Pierre Giet
parrain à Léogane le 23/12/1750 ³⁰

3 Louis GLAISE

b 09/09/1697 Léogane ; p Robert Fauvel ; m Mme Pinteneau veuve de Julien Pierre
Glaise

4 Jean Baptiste GLAISE de MAISONSEULE

créole de Saint Domingue, lieutenant d'une compagnie de milice de Léogane
b 05/02/1699 Léogane ; p Jean Baptiste Labattut ; m Louise Baltard femme de
Charles Lemaire, conseiller au conseil de cette île

+ /1729

x Marie Elisabeth BIGOT, fille de Pierre et Marie Anne FAVEAU
habitante de Léogane

+ 1729/ ³¹

1.4 Jean Baptiste GLAISE de MAISONSEULE x Marie Elisabeth BIGOT

1 Marie Angélique GLAISE de MAISONSEULE

habitante de Grand Goave

+ 01 (+) 02/11/1782 Grand Goave ; environ 66 ans, décédée sur son habitation
ax 27/09/1745 Sainte Rose de Léogane, Augustin **CHARLIER**, fils de + Augustin et
Anne MOLANDRIN

capitaine d'infanterie milice

o Léogane

bx Robert **HEURTIN** (ou Martin : voir le baptême en 1770 de Louis Drouïn de
Bercy)

capitaine de carabinier (1782) ou de cavalerie (1770)

+ /1770

cx 23/04/1782 Grand Goave, messire Jean Antoine de **CAMPAN de**

FONTANELLE, fils de messire Henri Placide, capitaine d'infanterie et Marie
Madeleine de PORTAL

capitaine aide-major au régiment du Port au Prince

o Saint Bazile en Languedoc (Hérault, 34)

+ 1782/

³⁰ <http://www.ghcaraibe.org/articles/2019-art17.pdf> p. 9/12

³¹ Marraine d'une Sibert la 19/07/1729 Voir <http://www.ghcaraibe.org/articles/2013-art08.pdf>
p. 5/8.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

d'où au moins

- 1a.1 Marie Anne Élisabeth Augustine CHARLIER
o 24/12/1746 b 05/07/1747 Léogane ; p Pierre Louis Glaise, officier de milice ;
m Marie Galez épouse de M. Abraham
+ 09/09/1775 Port au Prince
x ca 1769 **Jacques François DROÛIN de BERCY**

- 2 Jean Marie GLAISE de MAISONSEULE
mousquetaire de la 2^{ème} compagnie, habitant de Léogane
ax 12/12/1758 Port au Prince, Julienne Félicité LE TORT, fille de Gilles, ancien
capitaine commandant les milices du Trou Bordet, et Marie REMY
o 30/04 b 29/10/1731 Port au Prince, Trou Bordet
+ 31/07/1765 Port au Prince
bx 27/12/1787 Nantes, Saint Similien, Marie Perrine CODET de LA MORINIÈRE,
fille de + Charles et Françoise Théophile ECARE ³²
o ca 1760 Brest, Saint Sauveur

- 3 Pierre Louis GLAISE de MAISONSEULE
commandant le quartier du Grand Goave ³³ ; domicilié à Paris paroisse Saint Roch
en 1772
o ca 1727
+ 04 (+) 05/03/1773 Nantes, Notre Dame ; environ 45 ans
x 12/10/1772 Nantes, chapelle du Fort, Saint Donatien, Agnès Antoinette Françoise
GALBAUD DU FORT, fille de + Philippe François GALBAUD chevalier DU FORT
et Anne Agnès DUBREIL
o 16/10/1738 b 23/07/1740 Léogane
+ 16/10/1791 Léogane
bx 11/09/1773 Nantes, chapelle du Fort, Saint Donatien, Hyacinthe Charles de
LOMÉNIE de MARMÉ, fils de Joseph, capitaine d'une compagnie franche de la
marine, et Catherine GUIOT de LA MIRANDE
capitaine de cavalerie, mousquetaire du roi dans la 1^{ère} compagnie
cx 01/10/1782 Petit Trou de Nippes, Pierre Antoine comte d'ADHÉMAR de
LANTAGNAC, fils de + Louis Antoine et + Françoise de VOISINES de
CHAUSSEPOIX
officier, gouverneur du Fort Saint Nicolas, Saint Domingue
o 04/02/1732 Menton
+ 28/01/1783 Petit Trou de Nippes

- 1.4.2 Jean Marie GLAISE de MAISONSEULE
x 1758 Julienne Félicité LE TORT

- 1 Marie Louise Julienne GLAISE de MAISONSEULE
o 17/11/1762 habitation du Trou Bordet, ondoyée 09/12/1762 Port au Prince
+ 15/04/1837 Paris
Cm M^e de La Rue, Paris 13/04/1787

³² GHC 95, juillet-août 1997, p. 2045-2046 (Jean-Marie Loré).

³³ Une plantation de Saint Domingue, la sucrerie Galbaud du Fort, 1690-1802, Gabriel Debien, p. 79 ; Dictionnaire des familles du Poitou de Beauchet-Filleau, tome III p. 673 ; Famille Galbaud du Fort, cgalbauddufort sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 18/04/1787 Paris, Jean Baptiste Hyacinthe **de MONTULLÉ**, fils de Jean Baptiste François et Élisabeth HAUDRY ³⁴

o 07/10/1757 Paris

+ 04/08/1826

d'où au moins

Jean Baptiste Hyacinthe Barthélemy de MONTULLÉ

o 05/03/1791 Port au Prince

2 Marie Angélique GLAISE de MAISONSEULE

o 30/12/1763 Port au Prince

x 21/04/1788 Port au Prince, messire Guillaume Henri **de DILLON**, fils de + Robert, seigneur de Terrefort et autres lieux, et Marie DIECAUSON (? lecture peu sûre) ³⁵

capitaine de cavalerie

o Bordeaux

+ 1797

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

³⁴ Généalogie en Yvelines n° 83, 2008, p. 22.

³⁵ martinevivantyahoofr sur Geneanet.